



PROGRAMME DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Directives et instructions

En vigueur du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

La Société de leucémie et lymphome du Canada
740, rue Saint-Maurice, bureau 602, Montréal
(Québec) H3C 1L5
Téléphone : 647-253-5503
Sans frais : 1-877-668-8326 Ext. 5503
Site Web : www.slcanada.org

Table des matières

Éléments clés	3
Description du programme	4
Admissibilité	4
Processus de demande.....	6
Dates clés	6
Lettre d'intention.....	8
Renseignements généraux sur les demandes complètes	8
Instructions pour la phase de la lettre d'intention	11
Instructions pour la phase de la demande complète	11
Coordonnées du service à la clientèle	15

Éléments clés

- Il est fortement recommandé d'accéder au portail de recherche de la SLLC, Proposal Central (en anglais seulement), à l'adresse <http://proposalcentral.com/>, et de commencer le processus de demande bien avant la date limite.
- Il est conseillé de soumettre les documents finaux de chaque phase (lettre d'intention/demande complète) avant la date limite. Aucun élément de la demande ne sera accepté après la date limite.
- Toutes les composantes de la demande doivent être fournies dans l'ordre indiqué dans le présent document.
- Le format de tous les documents doit respecter la politique prévue à cet effet.
- Le respect des dates limites indiquées dans la section Dates clés est rigoureusement observé. Il n'y a aucune exception à cette politique.
- Pour toute question, veuillez nous contacter à AdminCanada@lls.org.

Description du programme

La Société de leucémie et lymphome du Canada (SLLC) est le plus grand organisme de santé bénévole au Canada se consacrant au financement de la recherche sur les cancers du sang, à la diffusion d'information et à l'offre de services aux patients. La mission de la SLLC est de guérir toutes les formes de cancer du sang et d'améliorer la qualité de vie des patients et de leur famille. Depuis sa fondation en 1955, la SLLC a investi des millions de dollars dans la recherche sur les cancers du sang et elle continue de financer des projets de recherche novateurs afin de mettre au point d'autres thérapies révolutionnaires.

Pour accomplir sa mission, la SLLC soutient des programmes de services communautaires, ainsi que l'éducation du public et la formation professionnelle, en plus de promouvoir la cause.

La SLLC appuie la recherche par l'entremise de son programme de subventions de fonctionnement.

La SLLC accordera des subventions à concurrence de 100 000 \$ par année pendant deux ans (pour un total maximal de 200 000 \$ sur deux ans). La subvention sera versée en deux paiements annuels.

Dans le cas de projets de recherche comparables, les subventions seront attribuées uniquement sur la base du mérite scientifique d'après un indice de priorité tenant compte de l'aspect éthique. Toutes les demandes seront examinées par le Comité d'évaluation scientifique (CES). Les nouveaux chercheurs et nouvelles chercheuses, de même que les chercheuses et chercheurs expérimentés, sont invités à faire une demande.

La subvention de fonctionnement est une subvention de deux ans visant à financer des projets de recherche susceptibles de changer profondément la compréhension, le diagnostic et le traitement des cancers du sang.

Admissibilité

Les chercheurs de tous les secteurs d'activité, y compris ceux qui œuvrent dans les laboratoires universitaires, sont encouragés à poser leur candidature, **pourvu que leur proposition vise directement les cancers du sang**. Les candidats doivent démontrer que leur environnement de recherche est adéquat et qu'il est doté de tous les outils nécessaires pour mener leur étude, y compris l'accès aux données de patients, selon les besoins. Toute collaboration entre plusieurs chercheurs visant à renforcer le projet de recherche sera vue d'un œil favorable, mais il ne s'agit pas d'une exigence.

Les candidats doivent être des chercheurs indépendants affiliés à un établissement parrain sans but lucratif au début de la subvention et pendant toute sa durée. Les candidats doivent détenir une nomination de faculté dans une université canadienne afin d'être admissibles aux subventions. Les demandes provenant d'établissements non universitaires ne sont pas

admissibles. Les candidats doivent être titulaires d'un Ph. D., d'un M. D., d'un D.V.M. ou d'un diplôme équivalent.

Dans le cadre de la demande, un chercheur principal sera responsable de la préparation et de la soumission de la proposition. Il devra notamment fournir des données sur le budget, la conduite des programmes de recherche, le respect de toutes les exigences formulées par la SLLC dans son document des politiques et procédures, ainsi que l'accord de subvention, si le financement est accordé.

Le chercheur principal doit être un chercheur indépendant, soit un scientifique qui dispose de son propre espace de laboratoire, qui embauche et supervise directement le personnel de laboratoire (techniciens, étudiants diplômés, chercheurs postdoctoraux et scientifiques) et qui prend toutes les décisions concernant les activités de recherche et l'utilisation des fonds de subvention. Les stagiaires postdoctoraux ne sont pas admissibles à une subvention dans le cadre de ce programme.

Un chercheur principal ne peut présenter qu'UNE seule demande par cycle de demande et ne peut agir comme chercheur principal OU cochercheur principal pour plus d'UNE demande par cycle. Un cochercheur (aussi appelé collaborateur) PEUT agir à titre de cochercheur pour plus d'une demande. Un chercheur principal ou un cochercheur principal peut faire fonction de collaborateur dans le cadre d'autres demandes (voir les **définitions** ci-dessous).

Le chercheur principal doit posséder d'excellents antécédents dans le domaine de l'hématologie et/ou de la recherche sur les cancers du sang.

Définitions

Cochercheurs principaux, cochercheurs, collaborateurs et personnel clé :

- Le cochercheur principal est responsable de l'élaboration des objectifs du projet.
- Le cochercheur (aussi appelé collaborateur) est responsable de la réalisation des objectifs du projet.
- Un chercheur principal NE PEUT PAS être nommé chercheur principal ou cochercheur principal pour une autre demande dans le cadre du même cycle de demande.
- Un chercheur principal peut être désigné comme cochercheur ou collaborateur pour une autre demande du même cycle, sans limites quant au nombre de demandes.
- Un collaborateur ou un cochercheur peut être nommé pour plus d'une demande ou subvention, sans limites.

Processus de demande

Le processus de demande se déroulera en **deux** phases, la première étant constituée de la soumission d'une lettre d'intention et de son examen, et la deuxième, de l'invitation à présenter une demande de financement complète et de la soumission de celle-ci. Le candidat doit s'inscrire sur le portail de recherche de la SLLC, Proposal Central (<https://proposalcentral.com/>), pour pouvoir présenter une demande. La lettre d'intention et la demande complète doivent toutes les deux être soumises de manière électronique sur Proposal Central (<https://proposalcentral.com/>).

Les modèles de demande se trouvent sur notre site Web de gestion des subventions à l'adresse <https://proposalcentral.com/>.

Les demandes seront examinées dans le cadre d'un processus d'évaluation par les pairs mené par un groupe diversifié d'experts externes qui se penchera sur les aspects scientifiques et médicaux. Les recommandations de financement finales seront approuvées par notre Comité consultatif médical et scientifique indépendant et notre conseil d'administration.

Toutes les demandes doivent être traitées par l'intermédiaire de notre site Web de gestion des subventions (<http://proposalcentral.com/>). Pour toute question, veuillez nous contacter à AdminCanada@lls.org.

Seules les demandes complètes reçues avant la date limite de soumission seront prises en considération. Les demandes excédant le nombre limite de pages ne seront pas considérées (voir **les instructions pour la phase de la lettre d'intention et les instructions pour la phase de la demande complète**).

Dates clés

Phase	Date
Appel de propositions	4 septembre 2019
Lettre d'intention – date limite	25 octobre 2019, 15 h (heure de l'Est)
Invitation à présenter une demande complète	Novembre 2019
Demande complète – date limite	5 février 2020, 15 h (heure de l'Est)
Réunion du comité d'évaluation	Avril 2020
Annonce de l'octroi	Mai 2020
Octroi – date de début	Juillet 2020

Les dates limites de soumission seront respectées. Les heures indiquées correspondent à l'heure normale de l'Est.

Il est fortement recommandé de soumettre les demandes bien avant la date limite. Le trafic Internet pourrait être lent à l'approche de la date limite, ce qui risque d'entraver la soumission

des demandes.

De plus, le temps de réponse de la SLLC aux questions pourrait être plus long en raison du volume élevé de demandes reçues peu avant la date limite. Le portail de recherche de la SLLC, Proposal Central, met automatiquement fin à la période de soumission une fois la date limite passée.

Renseignements généraux sur la lettre d'intention

Chaque candidat doit soumettre une lettre d'intention qui comprendra un résumé structuré de la proposition globale décrivant les points suivants (limite maximale de 4000 caractères) :

1. Contexte et données préliminaires
2. Buts et objectifs
3. Résultats escomptés et importance scientifique

Le modèle de lettre d'intention se trouve sur notre site Web de gestion des subventions : <https://proposalcentral.com/>.

Les lettres d'intention doivent décrire brièvement le caractère original et novateur des objectifs et des approches et l'impact que la recherche peut avoir sur le cancer du sang. Toutes les lettres d'intention seront examinées, et les candidats ayant soumis les lettres jugées les plus prometteuses, les plus concurrentielles, et les mieux adaptées aux objectifs du programme seront invités à soumettre une demande complète. Les lettres d'intention doivent être envoyées au plus tard le **25 octobre 2019 à 15 h (heure de l'Est)**.

Les lettres d'intention seront examinées et approuvées par la SLLC au moment de la soumission. Une fois la lettre d'intention examinée, le candidat sera avisé par courriel s'il est invité ou non à soumettre une demande complète. S'il est invité à soumettre une demande complète, le candidat aura immédiatement accès à la fonction de soumission des demandes dans Proposal Central.

Renseignements généraux sur les demandes complètes

Veillez respecter scrupuleusement les limites de caractères et le nombre de pages. Le non-respect de ces instructions entraînera le rejet administratif de votre demande. Toutes les demandes doivent être soumises par l'intermédiaire de notre site Web de gestion des subventions (<http://proposalcentral.com/>). Pour toute question, veuillez nous contacter à AdminCanada@lls.org.

La date limite pour soumettre toutes les demandes complètes est le **5 février 2020 à 15 h (heure de l'Est)**. Les demandes complètes ne seront acceptées que si elles sont soumises sur le portail de recherche (<http://proposalcentral.com/>). Le respect des dates limite sera rigoureusement observé. Les heures indiquées correspondent à l'heure normale de l'Est.

Les demandes complètes seront examinées après la date limite de soumission du **5 février 2020** par un comité d'évaluation par les pairs composé d'un groupe diversifié d'experts externes. Une demande qui ne répond pas aux objectifs, à la portée ou aux lignes directrices du programme

sera rejetée pour des raisons administratives. Les évaluateurs principaux et secondaires attribueront une note initiale aux demandes. Seules les demandes qui obtiennent une note supérieure à celle déterminée par le personnel du programme et le président du comité feront l'objet d'une discussion détaillée en vue du classement final établi par l'ensemble du comité. L'évaluation des demandes portera sur leur importance, leur nouveauté, leur innovation et leur faisabilité potentielles. Une fois classées par le comité d'évaluation par les pairs, les propositions les mieux notées seront examinées par le Comité d'évaluation scientifique (CES) de la SLLC. Le CES sélectionnera les propositions qui seront financées en fonction de leur mérite scientifique, de leur adéquation aux objectifs du programme et du budget disponible. Les conseils appropriés de la SLLC approuveront définitivement la subvention.

Tout candidat retenu pour une subvention sera avisé en mai 2020 de la décision de financement. Nous vous prions de ne pas appeler la SLL ni de lui envoyer de courriel pour savoir si la demande a été reçue, ou pour connaître la date ou les résultats de son examen. Les décisions de financement sont uniquement communiquées par courriel et ne peuvent pas être transmises par téléphone. De même, veuillez vérifier le statut de votre demande dans Proposal Central.

Toutes les meilleures notes sont confidentielles dans la mesure où elles ne sont accessibles qu'au Comité consultatif médical et scientifique de la SLLC et au conseil d'administration de la SLLC. Une rétroaction ne peut être fournie que pour les demandes examinées par l'ensemble du comité d'évaluation. Les critiques écrites de la demande ne sont pas officiellement communiquées aux candidats.

Critères d'examen à considérer pour une demande complète

Importance

Cette étude se penche-t-elle sur un problème important et clairement pertinent pour les hémopathies malignes? Quel sera l'effet de ces études sur le terrain? Le travail représente-t-il un risque élevé ou un gain élevé? Est-il lié au cancer du sang?

Approche

Le cadre conceptuel, la conception, les méthodes et les analyses sont-ils suffisamment élaborés et adaptés au travail proposé? Les problèmes potentiels sont-ils définis et des solutions de rechange sont-elles proposées?

Innovation

Le projet s'appuie-t-il sur de nouveaux concepts, ou sur de nouvelles approches ou méthodes? Ses objectifs sont-ils originaux et novateurs? Le projet remet-il en question les paradigmes actuels ou propose-t-il sur de nouvelles méthodologies ou technologies? Cette catégorie est importante pour la SLLC.

Chercheur

Le responsable du projet a-t-il reçu une formation appropriée et possède-t-il les compétences nécessaires pour effectuer le travail? Le travail proposé convient-il à l'expérience du chercheur? Ne décrivez pas les antécédents de la personne en détail. Ne commentez pas le

dossier de publications, à moins qu'il ne révèle un manque de productivité.

Milieu

Le milieu scientifique est-il propice à la réussite du projet? Les expériences permettent-elles de tirer parti des caractéristiques uniques du milieu scientifique?

Instructions pour la phase de la lettre d'intention

Les lettres d'intention doivent être envoyées au plus tard le **25 octobre 2019 à 15 h (heure de l'Est)** par l'intermédiaire de Proposal Central.

Le candidat doit s'assurer de bien écrire les renseignements demandés dans la lettre d'intention, car ils seront automatiquement entrés dans la demande complète. Si la lettre d'intention est approuvée, le candidat recevra un courriel automatisé de Proposal Central l'informant qu'il peut passer à la phase de la demande complète.

- Titre du projet (75 caractères maximum) : Le titre doit respecter la limite de caractères.
- Catégorie : Nouvelle demande ou resoumission?
- Renseignements du candidat principal : Le chercheur principal est le candidat.
- Institution et contacts : Veuillez fournir les coordonnées nécessaires.
- Résumé simplifié qui comprend la justification, les objectifs, la méthodologie et l'importance (4000 caractères maximum)
- Mots-clés

Instructions pour la phase de la demande complète

Veuillez respecter scrupuleusement les limites de caractères et le nombre de pages. Le non-respect de ces instructions entraînera le rejet administratif de votre demande. Toutes les demandes doivent être soumises par l'intermédiaire de notre site Web de gestion des subventions (<http://proposalcentral.com/>). Pour toute question, veuillez nous contacter à AdminCanada@lls.org.

Titre du projet (75 caractères maximum) :

Renseignements du candidat principal :

Institution et contacts :

Cochercheur principal (le cas échéant) :

Description du projet :

- Déclaration en termes vulgarisés (maximum de 1 500 mots) pour fins de diffusion par les

médias.

- Résumé scientifique de la recherche proposée (maximum de 4 500 caractères).
- Mots-clés

Détails de la période de subvention (voir le formulaire de Proposal Central pour de plus amples détails) :

- Ces pages doivent comprendre des justifications détaillées pour la première et la deuxième année de subvention. Le montant maximal des frais annuels totaux ne peut pas dépasser 100 000 \$ par année. Le total de frais sur deux ans ne peut pas dépasser 200 000 \$.
- **Les frais directs admissibles** comprennent les frais suivants :
 - Charges de personnel, incluant les salaires, les honoraires et les allocations. **Les subventions ne peuvent être utilisées pour payer le salaire des chercheurs principaux.** Au total, un maximum de cinquante pour cent (50 %) des frais directs peut faire l'objet d'une demande de subvention pour la rémunération des professionnels possédant un diplôme d'études supérieures (par exemple, M. D., Ph. D. ou D.V.M.), et ce, en incluant les avantages sociaux et sans égard au rôle ou à la fonction. Cette règle ne vise pas le personnel technique (assistants de laboratoire, infirmiers, etc.).
 - Les demandes de fournitures et de matériel doivent indiquer les détails par catégorie.
 - Les demandes d'achat d'équipement doivent mentionner chaque pièce d'équipement dont le coût d'acquisition est supérieur à 500 \$.
- **Frais indirects** : Conformément à sa politique, la SLLC ne subventionne pas les frais indirects liés à la recherche. Ces frais (souvent appelés frais généraux, frais indirects, frais de gestion et d'administration, frais généraux et d'administration, frais répartis) sont les frais engagés dans le but d'atteindre des objectifs communs ou conjoints, mais qui ne peuvent être directement associés à un projet particulier (entretien général, services publics, bibliothèque, etc.).
- **Frais non admissibles** : Les frais liés aux brevets, les frais de déplacement, les cotisations, les frais de scolarité ainsi que les frais associés aux livres et aux revues ne sont pas admissibles.
- **Frais de publication** : Les subventions de fonctionnement peuvent couvrir les frais de publication, jusqu'à concurrence de 1 500 \$ par année, ou un montant total de 3 000 \$, taxes incluses.

- Attacher un devis estimatif sur l'équipement et les services lorsqu'il y a lieu.

Résumé et justifications du budget (voir le formulaire de Proposal Central pour de plus amples détails) :

- Attacher des pièces justificatives détaillées sur les éléments budgétaires. Inclure des données sur le personnel, le matériel consommable, l'équipement et les services (maximum de 2 000 caractères pour chaque catégorie).

Assurance de conformité organisationnelle

- Indiquer si les travaux exigent la manutention de substances pathogènes, ou des expériences sur les animaux ou les humains. Les formulaires appropriés doivent être annexés à la demande ou fournis une fois l'avis d'attribution de subvention émis. Le candidat ou la candidate doit fournir les documents dans les 45 jours suivant l'approbation de la demande.

Proposition de recherche

- Description des recherches précédentes liées au sujet en une page
- Description de la recherche proposée en cinq pages (excluant les références, les figures, ou les tableaux). Le dernier paragraphe de la demande devra être intitulé « Importance pour affections malignes hématologiques ». Dans cette section, indiquer clairement comment la recherche proposée aborderait le problème des affections malignes hématologiques.
- Échéancier prévu (6, 12, 18, 24 mois)

Publications

- Liste choisie de publications (évaluées par les pairs seulement) au cours des 5 dernières années, en indiquant le nombre total de ces publications, excluant les résumés. Indiquer les publications qui ont reconnu l'appui de la SLLC.

Pièces jointes

- Curriculum vitae des candidats principaux et des cocandidats (format des Instituts de recherche en santé du Canada)
- Publications
- Proposition de recherche
- Figures pertinentes (5 maximum)
- Lettre(s) d'attestation de collaboration

- Formulaires appropriés pour les expériences sur des humains et des animaux, et pour les dangers biologiques.
- Page de signature : Une fois tous les champs obligatoires remplis, la page de signature peut être imprimée à partir de Proposal Central et signée par la ou les personnes appropriées.
 - Signatures du candidat principal et des cocandidats avec la date
 - Nom et signature du chef de département ou du dirigeant académique (ex. : doyen, ou doyen adjoint responsable de la recherche) avec la date
 - Nom et signature du responsable des finances avec la date

Service à la clientèle

Veillez communiquer avec :

Le service à la clientèle de PROPOSAL CENTRAL

Par courriel : pcsupport@altum.com

Par téléphone : 800 875 2562 (sans frais depuis les États-Unis et le Canada) ou
+1 703 964 5840 (appels directs à l'étranger)

Heures normales d'ouverture : 8 h 30 – 17 h, heure de l'Est
(Du lundi au vendredi)